

**Annexe 1 : Plan de financement (prévisionnel et à titre indicatif)**

<b>Partenaires</b>	<b>Budget 2019</b>	<b>Budget 2020</b>	<b>Total</b>
Etat (DRDFE)	30 000 €	30 000 €	60 000 €
Conseil régional	15 000 €	15 000 €	30 000 €
Banque Publique d'Investissement*	15 000 €	15 000 €	30 000 €

*\*La contribution indiquée est une enveloppe prévisionnelle, les dossiers étant soumis à la validation du comité d'engagement de BPI France.*

**Plan de contribution triennal par les deux partenaires bancaires (prévisionnel et à titre indicatif)**

<b>Partenaires contributeurs</b>	<b>Budget 2019</b>	<b>Budget 2020</b>	<b>Total</b>
BNP Paribas**	10 000 € minimum	10 000 € minimum	20 000 €
Caisse d'épargne	10 000 €	10 000 €	20 000 €

*\*\* La contribution indiquée correspond à une quote-part régionale de l'ensemble des actions menées par BNP PARIBAS dans le cadre de son engagement national.*

**Annexe 2 : Membres de la coordination  
(à la date de la signature de la convention)**

<b>Les partenaires institutionnels</b>	<b>Les acteurs économiques</b>	<b>Le réseau associatif</b>
Laboratoire EE 1901 QualiPsy de l'Université de Tours	Bouge ta boîte	France Active
PEPITE Centre-Val de Loire	Chambre des métiers et de l'artisanat de l'Indre	BGE Indre et Cher/Initiative Indre
Pôle emploi	Chambre des métiers et de l'artisanat d'Indre-et-Loire	BGE Touraine
Université d'Orléans	Chambre régionale d'Agriculture	BGE Loiret
	EAF CPME 18	BGE ISMER (Eure-et-Loir et Loir-et-Cher)
	EAF CPME 41	Couveuses d'entreprises PES 45
	EAF CPME Région Centre-Val de Loire	CRESS
	Réseau des CCI Centre-Val de Loire	Fédération régionale des CIDFF
		Indre Entrepreneures
		Initiative Centre-Val de Loire
		Le mouvement associatif Centre-Val de Loire
		Réseau ADIE

### **Annexe 3 : Fiches actions**

Rappel des 5 axes du Plan d'Actions Régional de promotion de l'entrepreneuriat des femmes :

- ❑ le renforcement du pilotage et de l'animation du plan d'actions régional de promotion de l'entrepreneuriat des femmes
- ❑ la création et la reprise d'entreprises par les femmes, de la sensibilisation à l'accompagnement post-crétion ;
- ❑ l'accompagnement à l'accès aux d'outils financiers ;
- ❑ le développement des actions dans les territoires fragiles, notamment en milieu rural et dans les quartiers politiques de la ville, et auprès des publics jeunes ;
- ❑ la valorisation de l'entrepreneuriat des femmes par la formation, la sensibilisation et la communication.

## Axe 1 : Le renforcement du pilotage et de l'animation du plan

### Diagnostic

<i>FORCES</i>	<i>FAIBLESSES</i>
<p>Les acteurs se sont fortement mobilisés autour du concours régional.</p> <p>Les acteurs sont impliqués sur le développement dans l'entrepreneuriat par les femmes, et ont adapté des dispositifs de droit commun et mené des actions spécifiques.</p>	<p>Il existe peu d'éléments factuels, d'indicateurs fiables sur l'entrepreneuriat des femmes, les analyses sont fondées sur les représentations des acteurs.</p> <p>Il est déploré l'absence d'indicateurs simples de pilotage.</p> <p>Le PAR n'est pas suivi sur la durée, avec un bilan régulier. Il n'a pas impulsé de coordination d'actions, ni de capitalisation de bonnes pratiques.</p>
<i>OPPORTUNITES</i>	<i>MENACES</i>
<p>Le réseau des partenaires du PAR est élargi.</p> <p>L'entrepreneuriat des femmes est priorisé par le plan égalité du Conseil régional.</p>	<p>La durée du PAR de 3 ans apparaît trop limitée pour impulser et suivre des actions.</p>

Préconisations, pistes d'actions

**> Mettre en place des indicateurs objectifs, fiables, simples et suivis sur l'entrepreneuriat des femmes**

- mettre en place des indicateurs fiables de suivi et de pilotage (profil notamment tranches d'âge, bénéficiaires des formations par exemple),

**> Recenser les outils et mettre en place de référents sur l'entrepreneuriat des femmes**

- Approfondir le recensement des actions existantes de la sensibilisation à la post-crétion.  
- Favoriser les dispositifs de droit commun avec une communication ciblée pour les femmes.  
- Anticiper que les dispositifs spécifiques femmes soient transposables à tout public.  
- Mettre en place un référent entrepreneuriat féminin dans chaque institution, qui perdure au niveau institutionnel.

## Fiche action 1.1

<b>Intitulé de l'action</b>	<b>Renforcer le pilotage du plan d'action régional de promotion de l'entrepreneuriat des femmes</b>
<b>Territoire concerné</b>	Région : Centre-Val de Loire
<b>Constat de départ/diagnostic :</b>	Les éléments factuels, les indicateurs fiables sur l'entrepreneuriat des femmes sont limités, et nécessitent une appropriation partagée, pour mieux orienter les priorités des partenaires.
<b>Objectifs de l'action :</b>	Collecter et suivre des données pour mesurer l'impact des actions menées.
<b>Description de l'action</b>	Définir des indicateurs de suivi et de résultat simples et pertinents (par exemple, volume de créatrices, proportion de femmes bénéficiaires des accompagnements des réseaux, part de sorties positives, pérennité des entreprises à 1 an ou 18 mois, puis 3 ans). Mettre en place un reporting régulier et communiquer sur des évolutions chiffrées, par exemple 3 chiffres clés suivis tous les ans.  Mener des études ciblées sur les femmes cheffes d'entreprise.
<b>Pilote de l'action</b>	DRDFE/Conseil régional
<b>Partenaires mobilisés</b> (collectivités, territoriales, associations, entreprises ...)	Insee, BPI France, réseaux associatifs de la création d'entreprise, chambres consulaires, partenaires bancaires,
<b>Public cible</b> (profil, nombre)	Les partenaires du PAR
<b>Calendrier</b>	Une exploitation d'indicateurs clés pour octobre 2019 (revue des données 2017, 2018, voire 1 <sup>er</sup> semestre 2019)
<b>Moyens mobilisés</b> (financiers, humains)	Moyens humains pour le traitement des données.
<b>Modalités de suivi et d'évaluation</b>	A déterminer
<b>Indicateurs de suivi et de résultat</b>	A déterminer
<b>Contact, personnes ressources, coordonnées</b>	Marie-Laure FORT, directrice régionale adjointe aux droits des femmes et à l'égalité, drdfe@centre-val-de-loire.gouv.fr Ghyslaine FAVIE, Directrice Déléguée à l'Economie de proximité et à l'Economie Sociale et Solidaire, Conseil régional du Centre-Val de Loire ghyslaine.favie@regioncentre.fr

## Fiche action 1.2

<b>Intitulé de l'action</b>	<b>Renforcer l'animation du plan d'action régional de promotion de l'entrepreneuriat des femmes</b>
<b>Territoire concerné</b>	Région : Centre-Val de Loire
<b>Constat de départ/diagnostic :</b>	Le précédent PAR a peu mobilisé les acteurs car sa traduction opérationnelle et territoriale a été faible. Il s'agit de rendre les partenaires acteurs du PAR.
<b>Objectifs de l'action :</b>	Favoriser les échanges et les complémentarités entre les acteurs de la création d'entreprise.
<b>Description de l'action</b>	<p>Identifier un référent entrepreneuriat des femmes dans chaque institution, dont le rôle est de faciliter la circulation des informations entre sa structure et les partenaires, et la mobilisation des dispositifs pour les femmes entrepreneures.</p> <p>Animer un réseau, avec une rencontre annuelle de bilan des actions, et de retour d'expériences.</p> <p>Mettre en place un label égalité femmes/hommes pour valoriser les actions de soutien à la création, reprise d'entreprise et la post-crédation</p>
<b>Pilote de l'action</b>	DRDFE
<b>Partenaires mobilisés</b> (collectivités, territoriales, associations, entreprises ...)	DDDFE, réseaux associatifs de la création d'entreprise, chambres consulaires, partenaires bancaires, réseaux féminins (voyelles, club 3000 ...), des femmes ambassadrices.
<b>Public cible</b> (profil, nombre)	Les partenaires du PAR
<b>Calendrier</b>	Un fichier des correspondants au 31 mars 2019
<b>Moyens mobilisés</b> (financiers, humains)	Moyens humains de la DRDFE (0,2 ETP) pour l'animation du réseau.
<b>Modalités de suivi et d'évaluation</b>	Tableau de bord du suivi du plan d'actions
<b>Indicateurs de suivi et de résultat</b>	Nombre de partenaires intégrant la coordination régionale Contenu de la rencontre annuelle
<b>Contact, personnes ressources, coordonnées</b>	Nadia BENSRYHAYAR, directrice régionale aux droits des femmes et à l'égalité Marie-Laure FORT, directrice régionale adjointe aux droits des femmes et à l'égalité, drdfe@centre-val-de-loire.gouv.fr

## Axe 2 : La création et la reprise d'entreprises par les femmes, de la sensibilisation à l'accompagnement post-crédation

### Diagnostic

FORCES	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les dispositifs d'accompagnement sont nombreux et complémentaires (sensibilisations collectives, suivis individuels ante et post-crédation, formations, clubs, tests d'activité, ...).</li> <li>- L'offre d'accompagnement est vaste et propose un suivi individualisé, et des actions collectives.</li> <li>- La diversité de l'offre permet à chaque profil de trouver l'interlocuteur qui correspond le mieux à ses attentes.</li> <li>- Les acteurs de la création d'entreprise ont la volonté de favoriser l'égalité femmes/hommes, ils agissent comme une communauté qui œuvre vers un objectif commun.</li> <li>- Il existe des réseaux de femmes dynamiques sur le territoire.</li> <li>- Les réseaux des CIDFF, et BGE accompagnent les créatrices d'entreprise en particulier sur l'articulation des temps de vie.</li> <li>- Des accompagnements ciblent notamment la confiance en soi.</li> <li>- Les chambres consulaires et les réseaux associatifs d'accompagnement (notamment BGE, CCI) développent des programmes relatifs à la posture de dirigeants. (cf. formations « coaching femmes » par exemple)</li> </ul> <p>Les acteurs proposent des accompagnements post-crédation, des spécificités sont parfois relevées pour les femmes : le besoin d'échange avec d'autres femmes, l'intérêt pour les ateliers sur la gestion du temps, la gestion du stress.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le point d'entrée pôle emploi (Activ créa) et le dispositif pass' création permet de nouer le premier contact utile pour les créatrices d'entreprise, et les mettre en relation avec les réseaux d'accompagnement.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le suivi post-crédation est moins soutenu, moins systématique par rapport aux accompagnements menés en amont, et des dispositifs post création d'entreprise sont peu connus (exemple de la mallette pour les commerçants).</li> <li>- La communication sur les dispositifs est insuffisante ou diffuse.</li> <li>- Il est signalé un manque de visibilité homogène des acteurs sur le territoire.</li> <li>- Les réseaux d'accompagnement relèvent un décalage entre le taux d'accueil, et d'accompagnement des femmes : si les dispositifs sont en majorité suivis par des femmes, le taux de transformation en création d'entreprise reste inférieur à celui des hommes</li> </ul> <p>Un écart existe notamment entre les femmes et les hommes sur les créations et abandons à l'issue des stages longs des CCI et BGE.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Des filières de métiers ne sont pas suffisamment connues (par exemple le numérique).</li> <li>- Des difficultés de levée de fonds dans les métiers innovants (numérique) sont rencontrées.</li> <li>- Un manque de suivi de la vie de l'entreprise est relevé, il convient de ne pas arrêter trop tôt l'accompagnement. Précision : des dispositifs existent mais restent peu connus par les entrepreneurs.</li> </ul>

OPPORTUNITES	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les femmes perçoivent l'intérêt de se faire accompagner, et formulent des besoins.</li> <li>- les démarches administratives ont été simplifiées pour la création d'entreprise, la bancarisation est mieux accessible si le projet est validé.</li> <li>- Le numérique est un secteur en développement, surtout investi par les hommes.</li> <li>- d'autres secteurs porteurs plus traditionnels sont toujours à valoriser (social, médical...etc)</li> <li>- Plusieurs échelles territoriales sont pertinentes pour déployer des actions : régionale, départementale, au niveau de la communauté de communes,</li> <li>- Il n'est pas évident que la parité des comités de sélection soit une plus-value, c'est plutôt la qualité d'écoute, d'accompagnement et de jugement qui prime</li> <li>- Les femmes créatrices d'entreprise peuvent promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La prise en charge financière de certaines montées en compétence, formations est limitée.</li> <li>- Il convient d'être vigilant au fait que les prestations d'accompagnement sont souvent animées par des femmes.</li> <li>- Les dispositifs trop concentrés sur les femmes peuvent compromettre la mixité sur certains thèmes, créer une distance avec les hommes, et une potentielle difficulté à les embarquer sur l'entrepreneuriat féminin.</li> <li>- Les femmes rencontrent des problèmes de confiance en soi.</li> <li>- Il convient de ne pas faire rêver sur des projets non viables.</li> <li>- Les territoires ruraux risquent de se limiter à des activités traditionnelles.</li> <li>- Les femmes sont confrontées à des freins liés à l'organisation familiale, à l'articulation des temps de vie.</li> <li>- Il convient d'être vigilant à ce que les comités de sélection des projets ne véhiculent pas des stéréotypes (composition, questions posées sur la vie personnelle).</li> </ul>

#### Préconisations, pistes d'actions

##### > **Modifier les représentations sur l'entrepreneuriat des femmes**

- Former les acteurs aux stéréotypes, à l'accueil des projets,
- Organiser des journées d'échanges entre acteurs pour travailler sur les complémentarités.
- Faire des forums délocalisés au niveau de la communauté de communes, avec un temps pour les acteurs, et un temps de rencontre avec le public.
- Faire un évènement commun, valorisant les dispositifs, les filières, de manière territorialisée, par exemple adossé aux tournées de la démocratie participative.
- Accompagner les acteurs de la création d'entreprise en lien avec du public captif (bénéficiaires du RSA).

##### > **Rendre les outils et parcours accessibles numériquement**

- Organiser des webinaires pour les femmes sur les thématiques entrepreneuriales.
- Faciliter l'accès à l'information des femmes avec des plateformes digitales de modules de formation et de boîtes à outils (exemple : CCI business builder, un accompagnement en ligne ; plateforme web du réseau BGE...etc.)
- Réaliser et mettre en ligne de supports vidéos : concevoir et diffuser des vidéos sur les réussites de femmes entrepreneures dans des métiers dits masculins ou entrepreneuriaux
- Développer les ateliers en agence « connect and change », banque et digital.

##### > **Promouvoir les filières porteuses**

- Valoriser les femmes cheffes d'entreprise dans les filières traditionnelles, ou masculines, ou numérique
- Sensibiliser aux activités innovantes.



- Favoriser la reprise de commerces dans les territoires fragiles (milieu rural, quartiers politique de la ville), avec un réseau de femmes soutenues par l'économie sociale et solidaire, une articulation avec des dispositifs (boutik école, sauvegarde du dernier commerce).

**> Renforcer les parcours de prise de posture entrepreneuriale des femmes en amont et en aval de la création**

- Renforcer l'accompagnement des femmes à la confiance en soi, à la posture managériale,  
- Développer les formations en post-crédation sur la posture managériale, la confiance en soi, la dimension commerciale.  
- Organiser un parcours sur la posture (cf déployé pour les agriculteurs).

**> Organiser et soutenir les réseaux de solidarité et d'échange de bonnes pratiques**

- Développer les réseaux des cheffes d'entreprise pour résoudre leurs problématiques quotidiennes (souvent les activités ont été développées pour répondre à leur besoin, par exemple garde d'enfants)  
- Soutenir l'action des clubs et regroupements de femmes entrepreneures déjà organisés  
- Favoriser les temps d'échanges informels, sous le modèle de l'association Voyelles (opérations de marrainages sur des temps de repas par exemple, prog'elles)  
- Développer des espaces de sociabilité accessibles aux femmes et développer un réseau local par communauté de communes.

**> Promouvoir les dispositifs post-crédation**

- Promouvoir les dispositifs post-crédation déjà existants et élargir leur public bénéficiaire (exemple mallette agefice pour les commerçants).  
- Développer les actions en post-crédation (marrainage, rencontre concours de pitch, coaching individualisé...) et les promouvoir  
- Développer les actions d'accompagnement des cheffes d'entreprise sous forme d'ateliers thématiques.

## Fiche action 2.1

<b>Intitulé de l'action</b>	<b>Développer le mentorat, l'accompagnement et les réseaux de femmes entrepreneures</b>
<b>Territoire concerné</b>	Région : Centre-Val de Loire Département : et au niveau départemental selon les dispositifs Ville :
<b>Constat de départ/diagnostic :</b>	Le suivi post-crédation est moins soutenu, moins systématique. Pour rappel, la post-crédation démarre dès l'immatriculation de l'entreprise.
<b>Objectifs de l'action :</b>	Assurer la pérennité des entreprises Organiser et promouvoir l'offre post-crédation Rompre l'isolement des femmes entrepreneures
<b>Description de l'action</b>	Améliorer l'accès et le maillage territorial des dispositifs d'accompagnement individuels et collectifs : <ul style="list-style-type: none"> <li>- actions de marrainage et parrainage, de clubs d'entrepreneures,</li> <li>- prestations de coaching, d'accompagnement à la posture de cheffe d'entreprise, de pilotage et gestion de son entreprise,</li> <li>- ateliers collectifs de soutien de femmes entrepreneures en post-crédation, formations en présentiel ou en ligne.</li> </ul> Proposer à terme une boîte à outils, un recensement des dispositifs de proximité pour les entrepreneures.
<b>Pilote de l'action</b>	DRDFE/Conseil régional
<b>Partenaires mobilisés</b> (collectivités, territoriales, associations, entreprises ...)	Pôle emploi, réseaux associatifs de la création d'entreprise (notamment BGE), chambres consulaires, réseaux de femmes, bouge ta boîte, PEPITE,
<b>Public cible</b> (profil, nombre)	Les femmes entrepreneures installées
<b>Calendrier</b>	en continu
<b>Moyens mobilisés</b> (financiers, humains)	Etat, collectivités territoriales, acteurs économiques et associatifs
<b>Modalités de suivi et d'évaluation</b>	A déterminer
<b>Indicateurs de suivi et de résultat</b>	Nombre de femmes accompagnées par les partenaires, en particulier en post-crédation
<b>Contact, personnes ressources, coordonnées</b>	Nadia BENSERHAYAR, Directrice régionale aux droits des femmes et à l'égalité, Marie-Laure FORT, Directrice régionale adjointe aux droits des femmes et à l'égalité <a href="mailto:drdfe@centre-val-de-loire.gouv.fr">drdfe@centre-val-de-loire.gouv.fr</a> Ghyslaine FAVIE, Directrice Déléguée à l'Economie de proximité et à l'Economie Sociale et Solidaire, Conseil régional du Centre-Val de Loire <a href="mailto:ghyslaine.favie@regioncentre.fr">ghyslaine.favie@regioncentre.fr</a> Hervé LE MERDY, Chargé de mission - Pass Création, <a href="mailto:herve.le-merdy@regioncentre.fr">herve.le-merdy@regioncentre.fr</a>

## Fiche action 2.2

<b>Intitulé de l'action</b>	<b>Organiser des rencontres entre professionnels et femmes entrepreneures au niveau territorial</b>
<b>Territoire concerné</b>	Région : Centre-Val de Loire Département : et au niveau départemental selon les dispositifs
<b>Constat de départ/diagnostic :</b>	Les dispositifs d'accompagnement sont nombreux et parfois mal connus.
<b>Objectifs de l'action :</b>	Aider les femmes cheffes d'entreprise à développer leur réseau professionnel et à améliorer leur parcours d'accompagnement.
<b>Description de l'action</b>	Proposer des conférences et ateliers une fois tous les 2 ans dans chaque département, voire au niveau des EPCI  Présenter l'offre globale d'accompagnement, et initier des accompagnements individualisés.
<b>Pilote de l'action</b>	CGPME, chambres consulaires, à déterminer selon les territoires
<b>Partenaires mobilisés</b> (collectivités, territoriales, associations, entreprises ...)	réseaux d'accompagnement, banques, PEPITE
<b>Public cible</b> (profil, nombre)	Les femmes entrepreneures ou avec un projet de création, reprise d'entreprise
<b>Calendrier</b>	A déterminer
<b>Moyens mobilisés</b> (financiers, humains)	A déterminer
<b>Modalités de suivi et d'évaluation</b>	A déterminer
<b>Indicateurs de suivi et de résultat</b>	Nombre de participantes
<b>Contact, personnes ressources, coordonnées</b>	A déterminer

## Axe 3 : L'accompagnement à l'accès aux outils financiers

### Diagnostic

<i>FORCES</i>	<i>FAIBLESSES</i>
Dispositif existant Expertise / double regard Maillage bancaire Partenaires locaux déjà existants : Adie	Le dispositif FGIF est peu connu par les banques et les femmes entrepreneures Difficulté des femmes à mettre en avant les forces de leurs projets Manque de préparation du rendez-vous bancaire Demandes de prêt en nombre et montants moins importants attribués aux femmes
<i>OPPORTUNITES</i>	<i>MENACES</i>
<ul style="list-style-type: none"><li>- La cible du FGIF devient un public plus précaire face à l'emploi</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Une enveloppe du fonds de cohésion sociale limitée</li><li>- Discriminant d'un tel dispositif dans la durée</li></ul>

#### Préconisations, pistes d'actions :

- Faire connaître le dispositif la garantie égalité femmes
- Développer un nouveau dispositif régional : prime de démarrage pour l'entrepreneuriat des femmes.
- Un dispositif spécifique pour les femmes entrepreneures doit être considéré comme en plus du droit commun : Prêt d'honneur, Pass Création, accompagnement amont,
- Développer un outil financier permettant de rendre accessible des secteurs d'activités encore trop masculins.

## Fiche action 3.1

<b>Intitulé de l'action</b>	<b>Sensibiliser les acteurs bancaires aux outils financiers spécifiques à l'entrepreneuriat des femmes</b>
<b>Territoire concerné</b>	Région : Centre Val de Loire
<b>Constat de départ/diagnostic :</b>	Dispositif existant peu connu coté banque et coté Bénéficiaire (femme)  Auto limitation des femmes entrepreneurs dans l'ambition de leur projet : Peu de recours au prêt bancaire / plus petit plan de financement  Préparation du business plan  Accessibilité au financement / manque de préparation
<b>Objectifs de l'action :</b>	Sensibiliser les partenaires bancaires prescripteurs sur l'existence des outils financiers, et en particulier la garantie Egalite Femmes
<b>Description de l'action</b>	Poursuivre la promotion sur le dispositif FGIF, en particulier la garantie égalité femmes, auprès des partenaires bancaires : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Présentation du dispositif une fois par an ( 6 petits déjeuners au niveau départemental)</li> <li>- Suivi semestriel avec les banques</li> </ul>
<b>Pilote de l'action</b>	France Active Centre-Val de Loire
<b>Partenaires mobilisés</b> (collectivités, territoriales, associations, entreprises ...)	Réseau Initiative France Les Banques : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Un référent entrepreneuriat des femmes par banque</li> <li>- Les chargés de clientèle professionnels</li> <li>- Les directeurs d'agence</li> <li>- Les animateurs professionnels</li> </ul> Les réseaux de la création d'entreprise.
<b>Public cible</b> (profil, nombre)	Banques signataires du PAR : CELC + BNP Parisbas  Autres banques de la place  Experts-comptables
<b>Calendrier</b>	Année 2019 : 3 petits déjeuners Année 2020 : 3 petits déjeuners

<b>Moyens mobilisés</b> (financiers, humains)	Faible coût 500 € par petit déjeuner = 3 000 €  Organisation, convocation, relance, animation
<b>Modalités de suivi et d'évaluation</b>	Nombre de petit-déjeuner Nombre de conseillers informés
<b>Indicateurs de suivi et de résultat</b>	Evolution de la prescription bancaire Nombre de dossiers financés et évolution par banque
<b>Contact, personnes ressources, coordonnées</b>	Sébastien NERAULT : directeur France Active Centre Val de Loire s.nerault@contractif.fr

## Fiche action 3.2

<b>Intitulé de l'action</b>	<b>Faciliter le financement de l'entrepreneuriat des femmes</b>
<b>Territoire concerné</b>	Région Centre Val de Loire Départements
<b>Constat de départ/diagnostic :</b>	Auto-limitation des femmes entrepreneurs dans l'ambition de leur projet : peu de recours au prêt bancaire ou plus petit plan de financement. Préparation du financement du business plan  Accessibilité au financement / manque de préparation
<b>Objectifs de l'action :</b>	Accompagner et financer des projets et des entreprises. Augmenter les financements accordés aux femmes. Améliorer l'information des femmes sur les financements auxquelles elles peuvent prétendre.
<b>Description de l'action</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Organiser un atelier départemental avec un réseau local féminin en partenariat avec les réseaux du financement</li> </ul> <p>1ère partie – format speed meeting avec les structures accompagnantes : Adie, BGE, France Active, CCI, Centre Initiative</p> <p>2nd partie atelier- format plénière Comment convaincre son banquier ? Comment présenter sa demande de financement avec un business plan préparé ?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Décliner le programme Connecthers BNP Paribas, visant à mettre en relation les femmes avec les acteurs, en favorisant les rencontres et le partage et à les former à travers des ateliers pédagogiques.</li> </ul>
<b>Pilote de l'action</b>	Un pilote régional acteur du financement : BNP Paribas et des co-pilotes départementaux
<b>Partenaires mobilisés</b> (collectivités, territoriales, associations, entreprises ...)	Banques, Initiative Centre, France active Centre Val de Loire
<b>Public cible</b> (profil, nombre)	Femmes entrepreneures en cours de création
<b>Calendrier</b>	Une fois tous les ans par département
<b>Moyens mobilisés</b> (financiers, humains)	A définir
<b>Modalités de suivi et d'évaluation</b>	Nombre de réunions Nombre de partenaires mobilisés

<b>Indicateurs de suivi et de résultat</b>	Nombre de participantes
<b>Contact, personnes ressources, coordonnées</b>	Agathe FOURCADE, Adjointe responsable du développement commercial BNP Paribas agathe.fourcade@bnpparibas.com



## Axe 4 : Le développement des actions dans les territoires fragiles, notamment en milieu rural et dans les quartiers politiques de la ville, et auprès des publics jeunes

### Diagnostic

FORCES	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> <li>- De nombreuses actions en quartiers politique de la ville avec une multiplicité d'acteurs</li> <li>- Des financements en quartiers politique de la ville grâce aux contrats de ville</li> <li>- Une proximité des acteurs pour les quartiers politique de la ville</li> <li>- Une richesse du tissu associatif</li> <li>- Des envies, des talents</li> <li>- L'entrepreneuriat des femmes est un vecteur de confiance en soi, d'estime de soi, de projet de vie</li> <li>- La capacité des femmes à manager, notamment l'humain</li> <li>- La solidarité entre femmes</li> <li>- La création d'entreprise chez les femmes arrive à un niveau de maturité</li> <li>- Le soutien communautaire</li> <li>- Le rôle de fédérateur et de transmetteur des Citélab dans les quartiers politique de la ville</li> <li>- La garantie France Active dans les quartiers politique de la ville et les zones de revitalisation rurale</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Peu d'actions en milieu rural</li> <li>- Il manque un cadre contractuel en milieu rural</li> <li>- Un tissu associatif insuffisamment articulé</li> <li>- Peu de lisibilité des actions entreprises</li> <li>- Une multiplication des actions existantes qui donnent le sentiment d'un saupoudrage et d'illisibilité des actions</li> <li>- Difficulté de mobilité</li> <li>- Autocensure des femmes, manque de confiance en soi pour se lancer</li> <li>- Des contraintes familiales, difficultés d'articulation entre vie privée/vie professionnelle, contraintes financières plus importantes en quartier politique de la ville et milieu rural</li> <li>- Une part importante de mères isolées</li> <li>- Difficulté à s'autoriser à être disponible pour son projet, à être centrée sur soi</li> <li>- Un manque de représentations de l'entrepreneuriat dans les en quartier politique de la ville et milieu rural</li> <li>- Les risques économiques encourus dans le cadre d'une création d'entreprise</li> <li>- Beaucoup de métiers en milieu rural qui ont une prédominance historique masculine</li> <li>- Peu de présence féminine dans les instances politiques, institutionnelles</li> <li>- La difficulté de développer l'activité hors des quartiers, hors du réseau de proximité</li> <li>- Un maillage territorial inégal avec une faible coopération du réseau d'accompagnement avec les EPCI</li> <li>- Une faible de représentation du milieu rural dans les concours régionaux</li> </ul>

OPPORTUNITES	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> <li>- PETR, Contrats de ruralité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Un manque de couverture du réseau Internet</li> <li>- Le problème de rentabilité des actions en milieu rural : peu de fréquentation des permanences par exemple à mettre en regard avec le coût de l'action</li> <li>- Un manque de soutien familial dans les quartiers politique de la ville</li> <li>- Un financement sur une durée courte (durée du PAR de 3 ans) alors qu'il s'agit de faire évoluer les mentalités sur la durée</li> </ul>

**Préconisations, pistes d'actions :**

- Milieu rural : Etudier/exploiter les pistes de financement possibles via les PETR, les contrats de ruralité
  - Milieu rural : Développer l'accompagnement à distance avec un contact présentiel indispensable à chaque grand jalon du projet
  - Professionnaliser les « talents » (femmes « empêchées », travail au noir...)
  - Créer des espaces collectifs permettant aux femmes ayant un projet de création de bénéficier d'un espace de travail à moindre coût et d'être en réseau avec d'autres créatrices
  - Travailler avec les conseils départementaux sur les bénéficiaires de RSA
  - Elaborer une cartographie des référents « Entrepreneuriat des femmes »
  - Développer l'information sur la création d'entreprises auprès du public jeune, en particulier dans les filières professionnelles : développer le lien entre école et entreprises, créer un réseau des ambassadrices pour aller dans les écoles, ou inviter les jeunes dans leur entreprise
  - Mettre en avant les témoignages de créatrices en quartiers politique de la ville et milieu rural
  - Favoriser l'entraide en milieu rural par la mise en réseau des créatrices
  - Anonymiser les dossiers de financement
  - Développer de nouveaux secteurs d'activité (circuits courts, AMAP...) y compris autour des métiers ruraux traditionnels
  - Sensibiliser à de nouvelles filières quartiers politique de la ville et milieu rural pour sortir des métiers très traditionnels (coiffure...)
  - Permettre une prise de conscience progressive des acteurs sur la nécessité de partir des besoins constatés sur les territoires pour élaborer des actions adaptées
  - Travailler sur la posture managériale des femmes
  - Développer des coopérations entre BGE et EPCI sur l'ensemble de la région
  - Afin de préserver une proximité et une représentativité des territoires, créer des concours départementaux sur l'entrepreneuriat des femmes en veillant à une représentation équilibrée de territoires infra-départementaux et un concours régional rassemblant les lauréats départementaux
  - Afin de rendre les actions plus visibles, éviter le saupoudrage et se concentrer sur des actions phares
- Préconisations à l'échelon national :**
- Développer une communication massive à l'échelle nationale sur l'entrepreneuriat des femmes et « féminiser » de la communication existante
  - Instaurer un revenu minimum de création

**Fiche action 4.1**

<b>Intitulé de l'action</b>	<b>Accrocher le public féminin en territoires fragiles (quartiers politique de la ville et milieu rural)</b>
<b>Territoire concerné</b>	Région, Départements
<b>Constat de départ/diagnostic :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Méconnaissance des dispositifs</li> <li>- De nombreux freins à la création : mobilité, charge familiale, freins d'ordre psychologique</li> <li>- Une difficulté pour les acteurs à multiplier les actions de proximité en milieu rural</li> <li>- Des représentations sexuées plus fortes en milieu rural et quartiers politique de la ville sur la question des métiers et de la famille.</li> </ul>
<b>Objectifs de l'action :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Permettre aux femmes habitant des territoires fragiles d'envisager la création d'entreprise</li> <li>- Mettre à disposition des femmes habitant dans les territoires fragiles un premier niveau d'information sur la création d'entreprise</li> </ul>
<b>Description de l'action</b>	<p>L'action se décline en plusieurs sous actions :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer des actions en proximité en milieu rural (bus, bistrot de la création, petit déjeuner de la création...)</li> <li>- Développer des actions de proximité en quartiers politique de la ville en s'appuyant sur les citélab ou d'autres acteurs</li> <li>- Former les acteurs de terrains, professionnels de l'emploi et certains réseaux associatifs (Aselqo, centres sociaux...), à la détection de femmes pouvant être intéressées à la création d'entreprises</li> <li>- Développer des actions valorisant des réussites et savoir-faire locaux (exposition témoignages d'ambassadrices dans les centres sociaux, actions de communication valorisant les savoir-faire à l'image des comptoirs éphémères en gare où les femmes peuvent vendre leur production), des parcours de dirigeantes, notamment dans les milieux associatifs et de l'économie sociale et solidaire.</li> </ul>
<b>Pilote de l'action</b>	Réseau BGE et CitésLab
<b>Partenaires mobilisés</b> (collectivités, territoriales, associations, entreprises ...)	Région, Départements, EPCI, Préfecture
<b>Public cible</b> (profil, nombre)	Public en milieu rural et en quartiers politique de la ville
<b>Calendrier</b>	A déterminer
<b>Moyens mobilisés</b> (financiers, humains)	les contrats de ville, les contrats de ruralité Citéslab, équipe BGE, temps en présentiel sur place pour acquérir la confiance et les réflexes des habitants
<b>Modalités de suivi et d'évaluation</b>	A déterminer
<b>Indicateurs de suivi et de résultat</b>	<p>Nombre d'acteurs de terrain formés à la détection</p> <p>Nombre d'actions de proximité réalisées en milieu rural (le milieu rural étant un périmètre à définir) et en quartiers politique de la ville</p> <p>Nombre d'actions de communication conduites en quartiers politique de la ville et en milieu rural (le milieu rural étant un périmètre à définir)</p>
<b>Contact, personnes ressources, coordonnées</b>	à préciser selon le territoire

## Fiche action 4.2

<b>Intitulé de l'action</b>	<b>Transformer l'essai : faciliter le passage à l'entrepreneuriat dans les territoires fragiles</b>
<b>Territoire concerné</b>	Région, Départements
<b>Constat de départ/diagnostic :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- De nombreux freins à la création : mobilité, charge familiale, freins d'ordre psychologique</li> <li>- Une prise de conscience des savoir-faire développés par les femmes en quartiers politique de la ville et milieu rural</li> <li>- Un manque d'espaces de travail</li> </ul>
<b>Objectifs de l'action :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Supprimer/réduire les freins à la création dans les quartiers politique de la ville et en milieu rural</li> <li>- Professionnaliser les talents, savoir-faire (cuisine, couture, garde d'enfants...) (ex : formation premiers gestes)</li> </ul>
<b>Description de l'action</b>	<p>L'action se décline en plusieurs sous actions :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer des formations afin de professionnaliser les talents, savoir-faire (cuisine, couture, garde d'enfants...) (ex : formation premiers gestes)</li> <li>- Mettre en place des accompagnements à distance avec des points en présentiel à chaque grande étape du projet</li> <li>- Développer des espaces de travail partagés, des ateliers (ex : cuisine)</li> <li>- Développer les réseaux d'entraide sur des sujets de vie courante (locaux, garde d'enfants...)</li> </ul>
<b>Pilote de l'action</b>	réseau BGE
<b>Partenaires mobilisés</b> (collectivités, territoriales, associations, entreprises ...)	<p>Région (formation 1<sup>er</sup> gestes) EPCI Mobilisation des contrats de ville, contrats de ruralité Dispositifs : boutique école, cuisine école, couveuses, coopératives d'activité</p>
<b>Public cible</b> (profil, nombre)	Femmes en quartiers politique de la ville, milieu rural
<b>Calendrier</b>	A déterminer
<b>Moyens mobilisés</b> (financiers, humains)	A déterminer
<b>Modalités de suivi et d'évaluation</b>	A déterminer
<b>Indicateurs de suivi et de résultat</b>	<p>Nombre d'accompagnements à distances réalisés en quartiers politique de la ville et milieu rural (périmètre du milieu rural à définir) Nombre de femmes ayant suivi une formation de professionnalisation en quartiers politique de la ville et milieu rural Nombre d'espaces de travail partagés créés en quartiers politique de la ville et milieu rural Nombre d'adhérentes à un réseau d'entraide en quartiers politique de la ville et milieu rural</p>
<b>Contact, personnes ressources, coordonnées</b>	à préciser selon le territoire

### Fiche action 4.3

<b>Intitulé de l'action</b>	<b>Développer la sensibilisation des jeunes sur la création et la reprise d'entreprise par les femmes</b>
<b>Territoire concerné</b>	Région
<b>Constat de départ/diagnostic</b>	L'emploi des jeunes est un enjeu majeur en Centre-Val de Loire, où le taux de chômage annuel moyen des 15-24 ans s'élève à 22,6 % (contre 8,8 % pour l'ensemble de la population active) en 2017 (Source INSEE). Parallèlement, la culture entrepreneuriale des jeunes, en particulier des filles, mérite d'être davantage développée. Les initiatives de sensibilisation en milieu scolaire et universitaire sont importantes dans la mesure où elles sont certainement les plus aptes à changer durablement les mentalités des jeunes.
<b>Objectifs de l'action</b>	Développer des actions de sensibilisation à destination des publics scolaires, des étudiant.e.s et des jeunes diplômé.e.s
<b>Description de l'action</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Renforcer la communication sur la « semaine de sensibilisation des jeunes à l'entrepreneuriat au féminin » (événement national) auprès de la communauté éducative et des entrepreneurs de la région. Cette semaine permet aux collégiens, lycéens et étudiants de découvrir le monde professionnel à travers le parcours d'entrepreneurs.</li> <li>- Soutenir des initiatives promouvant une image mixte de l'entrepreneuriat auprès des jeunes.</li> <li>- Poursuivre des actions de sensibilisation à l'université, avec l'accompagnement des étudiantes et des jeunes diplômées grâce à PEPITE Centre-Val de Loire qui est le Pôle Etudiants Pour l'Innovation, le Transfert et l'Entrepreneuriat des universités et établissements de la région.</li> </ul>
<b>Pilotes de l'action</b>	DRDFE, Rectorat, PEPITE
<b>Partenaires mobilisés</b> (collectivités, territoriales, associations, entreprises ...)	Réseau associatif, entreprises, établissements scolaires
<b>Public cible</b> (profil, nombre)	Collégien.ne.s, lycéen.ne.s, étudiant.e.s, jeunes diplômé.e.s
<b>Calendrier</b>	2019
<b>Moyens mobilisés</b> (financiers, humains)	A déterminer
<b>Modalités de suivi et d'évaluation</b>	A déterminer
<b>Indicateurs de suivi et de résultat</b>	Nombre de jeunes sensibilisés.

<b>Contact, personnes ressources, coordonnées</b>	<p>Marie-Laure FORT, Directrice régionale adjointe aux droits des femmes et à l'égalité, <a href="mailto:drdfe@centre-val-de-loire.gouv.fr">drdfe@centre-val-de-loire.gouv.fr</a></p> <p>Christine SZALKOWSKI, chargée de mission égalité au Rectorat, <a href="mailto:christine.szalkowski@ac-orleans-tours.fr">christine.szalkowski@ac-orleans-tours.fr</a></p> <p>Angela ALTES-MATHIEU, coordinatrice régionale PEPITE Centre-Val de Loire, <a href="mailto:angela.altes-mathieu@univ-tours.fr">angela.altes-mathieu@univ-tours.fr</a></p>
---	---

## Axe 5 : La valorisation de l'entrepreneuriat des femmes par la formation, la sensibilisation et la communication

### Diagnostic

<i>FORCES</i>	<i>FAIBLESSES</i>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Actions multiples déjà existantes</li> <li>- Force de la territorialité</li> <li>- Outils existants (type Connect ' up)</li> <li>- Réseau territorial existant</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Clichés existants dès le milieu scolaire</li> <li>- Difficulté d'accès au financement de la formation</li> <li>- Manque de coordination des acteurs</li> <li>- Multiplicité de concours</li> <li>- Manque de participation d'entrepreneuses dans cette réflexion</li> <li>- Manque de visibilité des offres</li> <li>- Absence d'une stratégie de communication globale régionale</li> </ul>
<i>OPPORTUNITES</i>	<i>MENACES</i>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Possibilité d'ouvrir les entreprises aux femmes pour mieux connaître cet environnement</li> <li>- Réseaux de femmes entrepreneuses existants, possibilité d'organiser des ambassadrices en pool territoriaux</li> <li>- Possibilité de retour au salariat (quel accompagnement pour valoriser les compétences ?)</li> <li>- Raisonner en termes de « création d'activité » et permettre la sensibilisation aux différents modèles dans un même parcours de structuration de projet,</li> <li>- Les parcours associatifs, l'économie sociale et solidaire représentent des domaines à investir,</li> <li>- Les femmes s'engagent sur des fonctions de dirigeantes bénévoles.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Atteindre un taux de création d'entreprise par les femmes a-t-il un sens ? (risque de privilégier la quantité ou détrimement de la qualité et de la pérennité)</li> <li>- Ecosystème familial et implication ou non du conjoint</li> <li>- Discours non porté par le politique et par les campagnes de communication nationales</li> <li>- Risque d'une surcommunication à périmètre de financement constant voire en diminution, et un risque de frustration par un non accès à l'accompagnement</li> <li>- Réforme du financement de la formation</li> <li>- Faible présence des femmes dans les métiers émergents (techniques, numérique, ...)</li> <li>- Le clivage de réflexion et de construction d'actions entre économie classique et économie sociale et solidaire peut être un frein à l'accès à l'entrepreneuriat par les femmes</li> </ul>

#### Préconisations, pistes d'actions :

- Obtenir les résultats d'études qualitatives pour cerner quelle est l'offre adaptée aux femmes entrepreneuses
- Définir des actions ciblées selon des critères (femmes jeunes, femmes ayant élevé leurs enfants, femmes seniors...)

## Fiche action 5.1

<b>Intitulé de l'action</b>	<b>Consolider l'ancrage territorial du concours régional et articuler les différents concours de l'entrepreneuriat des femmes</b>
<b>Territoire concerné</b>	Région Départements
<b>Constat de départ/diagnostic :</b>	Il existe des concours régionaux (celui porté par France Active depuis 2015, celui déclinant les trophées de l'économie) et des concours locaux (le concours féminin initiatives en Eure et Loir en partenariat avec la CCI, un concours dans le Cher sous l'égide d'EAF et de la CGPME, un concours en Indre et Loire sous l'égide de la CGPME, les trophées des audacieuses par le magazine Edith dans le Loiret en partenariat avec la CCI du Loiret). Ces événements ne sont pas coordonnés entre eux, ce qui limite la lisibilité pour les bénéficiaires.
<b>Objectifs de l'action :</b>	Améliorer la visibilité des femmes entrepreneures, par une meilleure lisibilité des prix, trophées ou concours organisés par les partenaires.
<b>Description de l'action</b>	Coordonner les différents concours déployés dans la région, au niveau du calendrier, des catégories, de la progression entre concours départementaux et concours régional. Poursuivre la déclinaison du concours régional dans les différents départements de la région. Mettre en place un réseau d'ambassadrices à partir des lauréates des différents concours.
<b>Pilote de l'action</b>	DRDFE/France Active
<b>Partenaires mobilisés</b>	chambres consulaires, conseil régional, Etat, réseaux bancaires, réseau entreprendre au féminin (EAF), organisations patronales,
<b>Public cible</b>	femmes qui ont créé ou repris une entreprise
<b>Calendrier</b>	2019
<b>Moyens mobilisés (financiers, humains)</b>	à déterminer
<b>Modalités de suivi et d'évaluation</b>	Réunion annuelle de coordination des porteurs des concours
<b>Indicateurs de suivi et de résultat</b>	Calendrier des concours Nombre de candidates et de lauréates
<b>Contact, personnes ressources, coordonnées</b>	Nadia BENS RHAYAR Directrice régionale aux droits des femmes et à l'égalité drdfe@centre-val-de-loire.gouv.fr Sébastien NERAULT Directeur de France Active Centre-Val de Loire s.nerault@contractif.fr



## Fiche action 5.2

<b>Intitulé de l'action</b>	<b>Vis ma vie de cheffe d'entreprise</b>
<b>Territoire concerné</b>	Région : pour la communication Département : pour le déploiement
<b>Constat de départ/diagnostic :</b>	Les femmes peuvent renoncer à certains métiers ou secteurs d'activité en raison du poids des croyances et préjugés.
<b>Objectifs de l'action :</b>	Sensibiliser par l'exemple Lever les freins à la création / reprise et montrer qu'une femme cheffe d'entreprise peut gérer, administrer, réussir
<b>Description de l'action</b>	Une porteuse de projet passe une journée dans une entreprise créée par une femme. En fin de journée, une réunion des femmes expérimentatrices permet de dégager un retour d'expérience (échange convivial et réseautage)
<b>Pilote de l'action</b>	Caisse d'Épargne Loire Centre (CELC)
<b>Partenaires mobilisés</b> (collectivités, territoriales, associations, entreprises ...)	Réseaux d'accompagnement (notamment plateformes initiative), prescripteurs, PEPITE
<b>Public cible</b> (profil, nombre)	Femmes porteuses de projet ou l'envisageant
<b>Calendrier</b>	1 jour / an
<b>Moyens mobilisés</b> (financiers, humains)	Coût de la communication Coût de l'évènement de clôture Mobilisation de femmes entrepreneures à titre bénévole
<b>Modalités de suivi et d'évaluation</b>	Questionnaire de satisfaction, d'évaluation
<b>Indicateurs de suivi et de résultat</b>	Nombre de participantes Sur le questionnaire : « êtes-vous prête à franchir le pas ? »
<b>Contact, personnes ressources, coordonnées</b>	Hervé BILLY Responsable de l'animation professionnelle et des partenariats à la Caisse d'Épargne Loire-Centre herve.billy@celc.caisse-epargne.fr

## Fiche action 5.3

<b>Intitulé de l'action</b>	<b>Sensibiliser les prescripteurs en contact avec le public et constituer un réseau</b>
<b>Territoire concerné</b>	Région : pour la communication Département : pour le déploiement
<b>Constat de départ/diagnostic :</b>	L'orientation des femmes vers les réseaux d'accompagnement est freinée par certaines craintes et méconnaissances de l'entrepreneuriat et de ses acteurs.
<b>Objectifs de l'action :</b>	Pouvoir identifier précocement les projets entrepreneuriaux potentiels, non verbalisés, et orienter vers les réseaux d'accompagnement.
<b>Description de l'action</b>	Sensibiliser les prescripteurs à la détection de potentiel entrepreneurial, avec une attention pour les freins rencontrés par les femmes (articulation des temps de vie, recours au réseau ...).
<b>Pilote de l'action</b>	A déterminer
<b>Partenaires mobilisés</b> (collectivités, territoriales, associations, entreprises ...)	réseaux d'accompagnement pratiquant déjà la sensibilisation à l'entrepreneuriat OPCA pour poursuivre la formation
<b>Public cible</b> (profil, nombre)	Prioritaires : Missions Locales, Pôle Emploi, travailleurs sociaux, adultes relais, conseillers en évolution professionnelle ensuite : Greta, organismes de formation, Rectorat, PEPITE
<b>Calendrier</b>	Tout au long de l'année, par stages préplanifiés
<b>Moyens mobilisés</b> (financiers, humains)	à déterminer
<b>Modalités de suivi et d'évaluation</b>	Suivi des orientations (nombre et qualité) par fiche de suivi
<b>Indicateurs de suivi et de résultat</b>	Nombre de participants / structures Nombre de participants formés / Nombre de participants potentiels identifiés
<b>Contact, personnes ressources, coordonnées</b>	ressources en formation spécialisée, opérateurs de l'accompagnement

## Fiche action 5.4

<b>Intitulé de l'action</b>	<b>Favoriser la digitalisation de la communication entre les acteurs suivant des femmes entrepreneures</b>
<b>Territoire concerné</b>	Région
<b>Constat de départ/diagnostic :</b>	Il est relevé une carence de communication entre les différents acteurs ayant des publics de femmes. Il en résulte un manque de visibilité des actions de chacun entre les différents réseaux. Des dispositifs peuvent constituer des points d'appui : le Pass création, le site Conect'up. Le site national Agence France Entrepreneur est complet au niveau des dispositifs, il est repris par BPI France.
<b>Objectifs de l'action :</b>	Améliorer le réseautage d'acteurs pour une meilleure diffusion des actions et des informations à destination des femmes entrepreneures.
<b>Description de l'action</b>	Construire une page web dédiée à l'entrepreneuriat des femmes
<b>Pilote de l'action</b>	Bpifrance
<b>Partenaires mobilisés</b> (collectivités, territoriales, associations, entreprises ...)	réseaux d'accompagnement, prescripteurs
<b>Public cible</b> (profil, nombre)	Tout acteur suivant un public de femmes
<b>Calendrier</b>	2019
<b>Moyens mobilisés</b> (financiers, humains)	à déterminer
<b>Modalités de suivi et d'évaluation</b>	Nombre d'interactions
<b>Indicateurs de suivi et de résultat</b>	Nombre de structures inscrites
<b>Contact, personnes ressources, coordonnées</b>	A déterminer

#### **Annexe 4 : Indicateurs régionaux**

- Taux d'entreprises créées par des femmes
- Nombre de femmes créatrices d'entreprises
- Nombre de reprise d'entreprise par des femmes
- Nombre de garanties FGIF
- Nombre de femmes accompagnées par les principaux réseaux de la création d'entreprises
- Nombre de conseillers et conseillères « Caisse d'Epargne » sensibilisé.e.s et ou formé.es à l'entrepreneuriat des femmes
- Nombre de conseiller.e.s « BNP Paribas » sensibilisé.e.s et ou formé.es à l'entrepreneuriat des femmes